



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E74359

VALABLE JUSQU'AU 13/06/2024

ÉDITÉ LE 21/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Raison sociale : LENGLET BRUNO

28 BIS RUE DU GENERAL LECLERC
59280 ARMENTIERES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : 452 422 066 00020

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 46 516 B

Assurance Responsabilité Travaux :

MIC INSURANCE 200691076SJN

Assurance Responsabilité Civile :

MIC INSURANCE 200691076SJN

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 03 20 17 90 87

Portable : 06 19 42 10 21

Fax : 03 20 17 90 88

Site Internet : www.lenglet-toiture-facade.fr

E-mail : sarlbrunolenglet@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

LENGLET BRUNO GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	14/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	14/06/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	14/06/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	14/06/2023
o Isolation des combles perdus	14/06/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.